

LARMOR-PLAGE

mis en ligne le 23 mars 2023

ARRETE MUNICIPAL N°12899 DU 19 MARS 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Stationnement interdit

Parking école du Menez

Les dates suivantes en 2023 :

23-24-28-30-31 Mars

04-06-07-11-13-14 Avril

02-04-09-11-22-23-25 Mai

01-08-15-22-29 Juin

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la demande faite par l'Ecole primaire du Menez, rue de l'école de Menez – 56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité il importe d'interdire le stationnement sur les places dépose minute,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jeudi 23/03 de 14h à 16h50, le vendredi 24/03 de 13h à 16h50, le mardi 28/03 de 08h15 à 12h10, le jeudi 30/03 de 14h à 16h50, le mardi 04/04 de 08h15 à 12h10, le jeudi 06/04 de 14h à 16h50, le vendredi 07/04 de 13h à 16h50, le mardi 11/04 de 08h15 à 12h10, le jeudi 13/04 de 14h à 16h50, le vendredi 14/04 de 13h à 16h50, le mardi 02/05 de 08h15 à 12h10, le jeudi 04/05 de 14h à 16h50, le mardi 09/05 de 08h15 à 12h10, le jeudi 11/05 de 14h à 16h50, le lundi 22/05 de 08h15 à 12h10, le mardi 23/05 de 08h15 à 12h10, le jeudi 25/05 de 14h à 16h50, le jeudi 01/06 de 14h à 16h50, le jeudi 08/06 et 15/06 de 08h15 à 09h et 14h à 16h50, le jeudi 22/06 de 13h à 16h50, le jeudi 29/06 de 14h à 16h50 le stationnement des véhicules sera interdit sur les places dépose minute afin de permettre le stationnement d'un ou plusieurs cars scolaires. Seul le demandeur sera autorisé à stationnement.

ARTICLE 2 : Tout véhicule gênant sera susceptible d'être mis en fourrière aux frais du propriétaire sous le contrôle de la Police Municipale ou de la Police Nationale. L'école aura en charge la mise en place des panneaux ainsi que l'affichage de l'arrêté.

ARTICLE 3 : Madame le Directrice Générale des Services, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,
Patrice VALTON

Patricia AFFRE
Maire adjointe
Affaires générales, sécurité

